



L'ASSEMBLÉE NATIONALE CHOISIT EUROPLASMA POUR LE TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Europlasma, expert des solutions de dépollution, a reçu une commande de traitement définitif de l'amiante de la part de l'Assemblée Nationale, quelques jours seulement après l'annonce du redémarrage d'Inertam, son site industriel spécialisé dans le domaine.

Après avoir auditionné Europlasma dès 2005 dans le cadre de la gestion de l'amiante résiduel afin de déterminer la meilleure solution de traitement¹, l'Assemblée Nationale a fait le choix de la vitrification, seule alternative réglementaire à l'enfouissement portée par Inertam. Le Groupe a ainsi été sélectionné dès 2008 pour le traitement définitif issu des chantiers de rénovation de l'institution. Inertam va par conséquent traiter les déchets en provenance des chantiers de désamiantage des bâtiments appartenant à l'Assemblée Nationale.

Cette dynamique commerciale, qui témoigne de l'attractivité des solutions écologiques basées sur la technologie plasma, devrait se poursuivre au cours des prochains mois.

Olivier Pla, Directeur Général Adjoint, ajoute : « *C'est une grande fierté de voir une institution aussi prestigieuse que l'Assemblée Nationale être l'une des premières à nous renouveler sa confiance sitôt l'annonce faite d'une remise en service de notre site de traitement de l'amiante. C'est la preuve de l'expertise de nos équipes et de l'unicité de notre offre. Ceci présage d'autres beaux contrats à venir.* »

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication
+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse
+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs
+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr

¹ www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i2884-tll.asp#P3385_563475